Image not found or type unknown

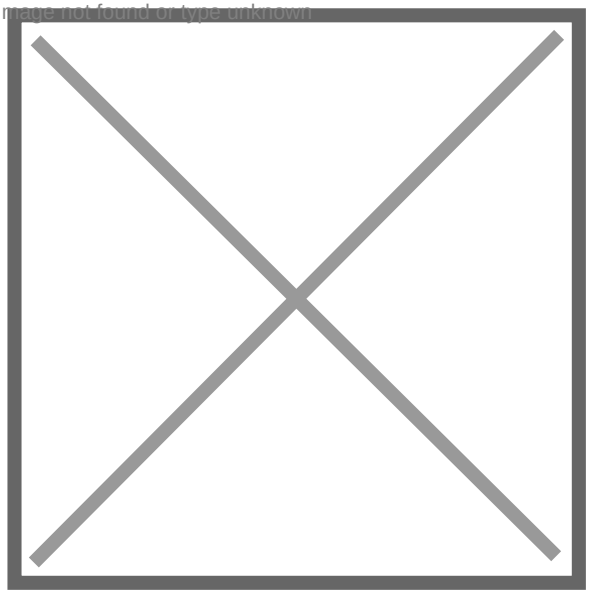

Modification offre téléphonie

Par **Boutoille**, le **26/11/2008** à **13:39**

Bonjour,
Je possède une offre téléphonie fixe Cégétel.
Dans l'optique du rapprochement de Cégétel et de Neuf, je viens de recevoir un courier m'indiquant que je vais perdre certains services .(La demi-heure gratuite en communication local par mois obtenu grace à ma fidélité ainsi que les 3 numéros illimités france)
Est-ce que Neuf à le droit de supprimer ce genre de service lors du rapprochement avec Cégétel ?
Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés